

Article	Type de nuisance	Descriptif	Horaire	Montant
art.4	Interventions diverses	Interventions pour sablage et déneigement		5.00 F/heure
art.5	Indemnité de nuisances spécifiques	Balayeur et chauffeur d'arroseuse / de balayeuse légère	8 pts de nuisances	250.40 F/mois
		Chauffeur d'arroseuse lourde et de balayeuse	5 pts	156.50 F/mois
		Ouvrier affecté à la levée des ordures	15 pts	469.50 F/mois
		Chauffeur poids lourds affecté à la levée des ordures	5 pts	156.50 F/mois
		Ouvrier affecté aux travaux d'égouts	14 pts	438.20 F/mois
		Chauffeur poids lourds affecté aux travaux des égouts	8 pts	250.40 F/mois
		Ouvrier de la section des travaux	5 pts	156.50 F/mois
art.6	Cas particuliers	balayeur appelé à levée des ordures		13.75 F/jour
		Nettoyage de fontaine	9 pts	281.70 F/mois
art.7 al.a	Port d'habits spéciaux	Port de bottes		6.00 F/heure
		Port de cuissardes ou de l'habit de plonge		8.10 F/heure
art.7 al.b	Nettoisement des chaussées	Port de bottes nettoyage rue lance		3.45 F/heure
		Manutention des fondants chimiques et chargement manuel des saleuses		3.45 F/heure
art.7 al.c	Travaux de chantier	Travaux avec marteau pneumatique		6.00 F/heure
		Travaux avec vibro-dameuse		6.00 F/heure
		Travaux avec la tronçonneuse		6.00 F/heure
		Découpage de béton, de ciment ou bitume à la scie		6.00 F/heure
art.7 al.d	Réparation d'égouts	Cheminée profondeur jusqu'à 3m		9.20 F/heure
		Cheminée profondeur entre 3m à 5m		11.40 F/heure
		Cheminée profondeur sup. à 5m		14.00 F/heure
		Collecteur diamètre (200cm) ou ovoïde (180/220cm)		14.00 F/heure
		Collecteur diamètre (> 200cm) ou ovoïde (180/220cm)		12.75 F/heure
		Travail dans fosse lors de vidanges à la suceuse y compris le port de botte		6.05 F/heure

Article	Type de nuisance	Descriptif	Horaire	Montant
art.7 al.e	Curage des égouts	avec dépotoir : profondeur jusqu'à 3m		10.45 F/heure
		avec dépotoir : profondeur entre 3m et 5m		14.00 F/heure
		avec dépotoir : profondeur sup. à 5m		16.25 F/heure
		avec fond à l'anglaise : profondeur jusqu'à 3m		8.10 F/heure
		avec fond à l'anglaise : profondeur entre 3m et 5m		11.40 F/heure
		avec fond à l'anglaise : profondeur sup. à 5m		15.05 F/heure
		Nettoyage manuel intérieur collecteur sans dépôt solide diamètre (100cm) ou ovoïde (60/90cm)		11.40 F/heure
		Nettoyage manuel intérieur collecteur avec dépôt solide diamètre (100cm) ou ovoïde (60/90cm)		14.00 F/heure
		Nettoyage manuel intérieur collecteur sans dépôt solide diamètre (200cm) ou ovoïde (180/220cm)		10.45 F/heure
		Nettoyage manuel intérieur collecteur avec dépôt solide diamètre (200cm) ou ovoïde (180/220cm)		11.50 F/heure
		Nettoyage manuel intérieur collecteur sans dépôt solide diamètre (> 200cm) ou ovoïde (> 180/220cm)		8.10 F/heure
		Nettoyage manuel intérieur collecteur avec dépôt solide diamètre (> 200cm) ou ovoïde (> 180/220cm)		10.45 F/heure
		Inspection depuis l'intérieur de collecteurs : diamètre (100cm) ou ovoïde (60/90cm)		11.40 F/heure
		Inspection depuis l'intérieur de collecteurs : diamètre (200cm) ou ovoïde (180/220cm)		10.45 F/heure
		Inspection depuis l'intérieur de collecteurs : diamètre (> 200cm) ou ovoïde (> 180/220cm)		8.10 F/heure
art.9 al.a	Fonctions plus qualifiées	Balayeur : chef de groupe		12.25 F/jour
art.9 al.b		Ouvriers non qualifiés : chauffeurs poids lourds		3.45 F/heure
art.9 al.c		Ouvriers non qualifiés : conducteur engin mécanique (permis machiniste I)		3.45 F/heure
art.9 al.d		Ouvriers non qualifiés : conducteur engin quelconque ou véhicule de chantier (nécessite aucun permis)		3.45 F/heure
art.9 al.e		Machinistes titulaires, avec permis I : conducteurs engin (nécessite permis II)		3.50 F/heure
art.11 al.1	Remplacement d'un supérieur hiérarchique			14.90 F/jour